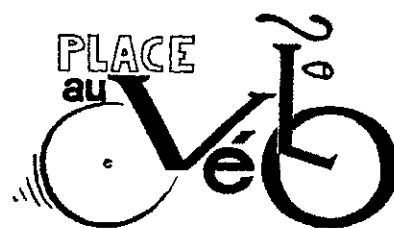


La Bicyc'Lettre



Journal de l'association nantaise « Place au vélo »
N° 23 septembre 2000

8, rue d'Auvours 44000 Nantes
tél : 02 40 12 49 73

Tram 3 - vélo 0 !

Les aménagements réalisés par la SEMITAN le long de la troisième ligne de tramway aménagements rendent la vie impossible aux cyclistes comme aux automobilistes (voir article page 4). Nous déplorons depuis longtemps le traitement du Bd Courbet le long de la deuxième ligne. C'est pourtant ce modèle qui a été retenu rue des Hauts pavés et route de Vannes.

Il est grand temps de mettre en place des itinéraires alternatifs dans les rues calmes parallèles au tram où le vélo serait prioritaire.

Il doit être conseillé aux automobilistes de dépasser les cyclistes en empiétant sur la voie tram. Tout dépassement à moins d'un mètre du cycliste est interdit par le code.



Volontaires !

Comme les deux années précédentes, la ville de Nantes confie à Place au vélo la réalisation du comptage de vélos en 5 points stratégiques. Ces comptages auront lieu les vendredis 15 et 22 septembre, deux fois une heure.

S'inscrire auprès de Karen qui tient le tableau de service !

*Assemblée générale
Place au vélo
lundi 18 septembre
à 20h30
à la Manu, salle B*

- Souvenirs de vacances
- Journée sans voiture : préparation
- Campagne éclairage en octobre
- Présentation de la plaquette d'animation pour les écoles élémentaires
- Fête du vélo 2001 : Place au vélo est maître d'oeuvre
- Documents en cours

**Journée « En ville sans ma voiture »
Venez pique-niquer !**

On remet ça cette année. Ce vendredi 22 septembre, la ville de Nantes participe à cette journée nationale initiée par le ministère de l'environnement. Comme l'année dernière, l'action de la ville sera plus symbolique que réellement incitative quant au changement des habitudes. Seul le Cours des 50 Otages sur sa moitié sud sera interdit aux voitures, l'extérieur de la zone restant asphyxié comme à l'accoutumée. Nous préférierions un blocage plus substantiel, par exemple tout l'intérieur du circuit cœur.

Le thème choisi par la ville est la pollution de l'air (partenaires : écopole, Diren) et il y aura la piste d'éducation routière.

Place au vélo, ainsi que vélocampus et l'ANDE dispose d'un stand sur le cours. Vous êtes tous invités à y passer et nous organisons **un pique-nique sur le Cours** entre midi et deux.

Cyclistes, brillez !

Année de la sécurité routière. Campagne d'éclairage du 21 au 27 octobre

Pourquoi sensibiliser à l'éclairage ?

Nous vous entendons trop souvent dire: "A quoi bon un éclairage vélo, quand l'éclairage public est suffisant pour se déplacer ?" mais un éclairage ne sert pas seulement à voir, il sert aussi et surtout à être vu. Nous râtons trop souvent et à juste titre contre la gente motorisée, cause essentielle de l'insécurité des cyclistes, pour au moins être visible en particulier à la tombée du jour, la nuit, par temps de pluie ou de brouillard. Trop d'accidents résultent d'une mauvaise visibilité du cycliste pour que la FUBicy ne veuille pas vous sensibiliser au slogan tout simple : "A vélo, la lumière c'est la vie".

Sensibiliser mais pas culpabiliser !

Un vélo sur deux n'a pas d'éclairage ou un mauvais éclairage, les causes en sont multiples :

- 1) La piètre qualité des éclairages. Qui n'a jamais connu de mésaven-

ture avec son éclairage vélo ? Une dynamo sensible à la pluie qui patine sur le pneu, une ampoule qui clignote pour cause de mauvais contact électrique. Bref, une fiabilité de l'éclairage qui laisse à désirer.

- 2) Le cadre législatif insuffisant pour le marché du neuf.

Les constructeurs négligent les accessoires comme l'éclairage. Ce dernier n'est pas choisi pour sa fiabilité mais pour son prix. En effet, depuis l'obligation d'éclairage, le législateur n'a pas fixé sur ces accessoires de normes précises en terme de performances et de fiabilité.

- 3) Le marché de l'occasion

Sur ce marché, le cadre législatif est assez flou. Et l'absence d'éclairage vélo est très fréquent. Par exemple, on sait que les étudiants achètent le plus souvent un vélo d'occasion. Comment s'étonner de voir la plupart non équipés d'éclairage.

Bernard Renou
Président de la FUBICY

Un automne de lumière à Nantes...

La campagne d'éclairage proposée par la Fubicy la semaine du 21 au 27 octobre peut s'étendre à tout l'automne. Une mobilisation autour de la lumière est nécessaire. Avant les sombres jours d'hiver, les adhérents de Place au Vélo installeront des dynamos et des phares, gratuitement, sur les bicyclettes apportées aux stands. L'opération touchera aussi Vélocampus et les étudiants. L'idée est de proposer un "contrôle technique" des vélos. Bien sûr les partenaires financiers sont indispensables mais également les militants de la sécurité comme nous tous.

Nous pourrions aussi tester la dynamo Light Spin (super dynamo à haut rendement fabriquée par la société Suisse DYNOSIS).

En dehors des dynamos, nous pouvons installer des écarteurs de danger et les fameuses bandes réfléchissantes conseillées par Cécile, une fidèle adhérente. Pendant la semaine, nous programmerons des temps forts comme la mise en œuvre de lumineuses promenades nocturnes.

Une réunion le lundi 16 Octobre 2000 à 18 h 00 au local servira à la mise en place des actions. D'ici là faites nous part de vos intentions et idées de cyclistes brillants !

Mobilisons-nous !

Karen

Eclairage : aspects juridiques

Le code de la route exige qu'une bicyclette soit équipée :

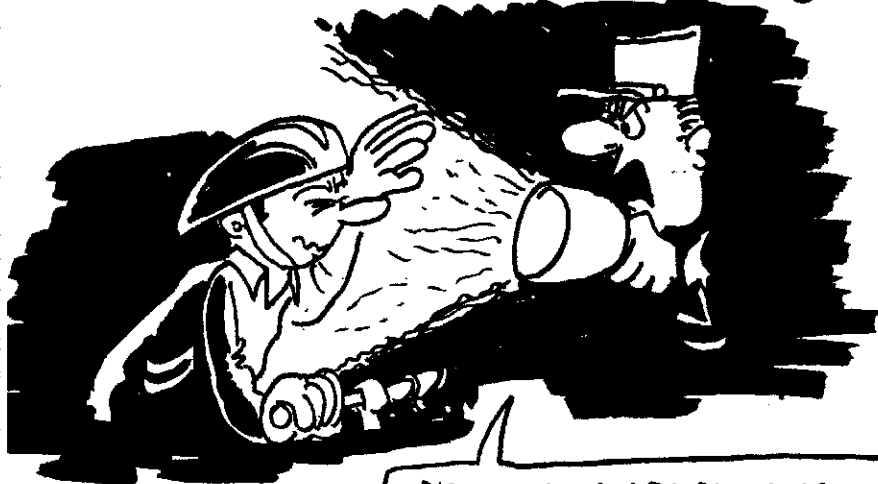
- d'un feu jaune ou blanc à l'avant émettant une lumière non éblouissante (art. R195),
- d'un feu rouge à l'arrière nettement visible (art. R195),
- de dispositifs réfléchissants : blanc à l'avant, rouge à l'arrière, orange sous les pédales et de dispositifs réfléchissants visibles latéralement (art. R196).

Sans ces équipements, le cycliste est passible d'une contravention de 1ère classe (amende forfaitaire de 75 F) ; s'il les a mais ne les utilise pas, il risque une amende de 4ème classe (amende forfaitaire de 900 F, bien excessive, mais le cycliste en a l'habitude...). A la différence des automobilistes, le cycliste échappe à la suspension de permis. (art. R40-1 et R266). Attention ! Un éclairage performant n'assure pas à lui seul une bonne visibilité : porter des vêtements de couleurs claires et des bandes réfléchissantes est vivement conseillé.

Le cycliste est parfois ébloui par l'automobiliste qui reste en feux de route lorsqu'ils se croisent. Le maintien en feux de route n'est passible d'un retrait d'un point que lorsque le conducteur croisé manifeste sa gêne par un appel de projecteurs (art R256)... le cycliste, lui, ne peut montrer ainsi sa gêne! Il est grand temps que le gouvernement modifie cet article.

Le Ministère des Transports envisage de rendre obligatoire les feux de croisements le jour. Indépendamment de l'expérimentation qui a lieu dans le département des Landes, la FUBicy est vivement

VÉLO : SORTEZ ECLAIRÉ !



© 2000-803

NOUS AVONS LES MOYENS DE VOUS FAIRE ECLAIRER !

opposée à cette mesure. En effet, si les véhicules éclairés seront mieux perçus, *a contrario*, les cyclistes, les piétons et tous ceux ne disposant pas d'un éclairage puissant ne seront moins. Cette mesure, en augmentant l'insécurité des cyclistes, tend à exclure de la voirie tout ce qui n'est pas motorisé, une tendance qui conforte les automobilistes dans l'impression d'une propriété exclusive de la chaussée !

Extrait d'article de 2 pages sur l'aspect technique de l'éclairage du journal *Vélocité* de la FUBICY.

Vous pouvez vous abonner à *Vélocité* pour 80 F. A adresser à la FUBicy 4, rue Brûlée 67 000 Strasbourg.

Valence

REVV...eries, mai 00

Un bon exemple pour Nantes : des réunions de concertation toutes les 6 semaines avec la ville, pour le reste c'est plutôt tendu... La ville réclame 5000 F à "Roulons En Ville à Vélo" qui a osé vouloir faire respecter la loi sur l'air ! et REVV manifesterait toute seule le 22 septembre, n'ayant pas voulu participer à la parodie de "en ville sans ma voiture" organisé le dimanche précédent !

Le Mans

Cyclamaine, n°14 mai 00

Cyclamaine sature avec le sans-gêne des automobilistes, elle en fait son édito et sa dernière page avec un dialogue savoureux entre 3 policiers et un cyclamainiste interrogeant sur la non-verbalisation d'une auto à cheval sur le trottoir. Gageons que Cyclamaine s'engagera à fond, le printemps prochain, sur l'action nationale de la FUBicy pour le respect des aménagements cyclables !

Besançon

Le Rayon de l'AUB, n° 39, mai 00

Là encore des relations mi-chèvre mi-chou avec la municipalité. Coté positif, la nomination d'un monsieur vélo actif et efficace avec la réalisation de nombreux aménagements cyclables et une réunion mensuelle avec l'Association des Usagers de la Bicyclette. Coté négatif, la volonté municipale de supprimer un accès sécurisé à la gare pour les cyclistes au profit de 40 places de stationnement le long d'une rue et tout près d'un parking à moitié vide !... Réaction de l'association : recours pour excès de pouvoir en vertu de la loi sur l'air.

Toulouse

Vélo n° 66 juin-septembre 00

Les efforts et la ténacité de l'association Vélo pour obtenir la prolongation de la piste cyclable du canal du Midi dans la ville semblent aboutir, puisque la ville et VNF (Voies Navigables de France), sont arrivées à un accord, il ne reste plus qu'à faire les travaux et les toulousains disposeront d'une piste cyclable au cœur de la ville !

Lille

L'Heurovélo n° 30 été 00

L'Association Droit Au Vélo (ADAV) lance une pétition pour le droit au vélo en ville, l'association est en effet atterrée des projets de la ville et de la communauté urbaine qui prévoient toujours plus de viaducs, autoroutes, parkings au centre-ville. Elle réclame que la collectivité investisse autant dans les infrastructures deux roues qu'en voirie automobile.

Bordeaux

Vélo-Cité n° 55 mai 00

Une véritable politique cyclable, le président de l'association y croit et il a des arguments : grand plan de communication de la

ville sur les avantages de la bicyclette, 250 vélos gratuits payés par la publicité et mis à la disposition des bordelais comme des caducées. Le parking Gambetta assure le gardiennage gratuit des vélos. Navette gratuite sur le pont d'Aquitaine pendant les travaux. Projet de piste rapide sur les quais. Alors Bordeaux candidat au guidon d'or de la FUBicy ? Pourquoi pas dit le président mais attendons tout de même un peu.



LES ASSOCIATIONS DE CYCLISTES REMETTENT UN "CLOU ROUILLÉ" AUX MUNICIPALITÉS QUI NE S'ENGAGENT PAS DANS UNE POLITIQUE CYCLABLE VOLONTAIRE...

Belfort

La Bicyclette n°4 juin 00

La ville de Chevènement n'étant pas très active question vélo, l'association locale décide d'aller faire la fête à Montbéliard où là ça bouge. Elle organise, excusez du peu, un train spécial Belfort-Montbéliard avec 3 wagons vélos soit 240 places avec le soutien de la SNCF et du conseil régional. Une bonne occasion pour mettre en valeur l'intermodalité et tenter de concurrencer l'autoroute en voie de saturation.

Strasbourg

CADR-Info, mai 00

L'assoc locale voit grand et vient de tirer à 180 000 exemplaires un supplément aux DNA, Dernières Nouvelles d'Alsace, le tout payé par les encarts publicitaires.

2 autres initiatives intéressantes : L'hôtel

"Cathédrale" a 4 vélos soigneusement rangés dans son hall de réception, décorés avec l'image de la rosace de la cathédrale dans la roue avant, ils sont à la disposition de la clientèle qui apprécie. La direction envisage même d'acheter un triporteur. A Haguenau, la police allemande du Bade Wurtemberg a fait une démonstration de gravage de vélos. A raison de 10 vélos par heure, c'est plus de 50 vélos qui se sont retrouvés munis de cette précaution antivol.

Paris

Roue Libre n° 56, juillet-août 00

70 km de couloirs bus ouverts aux cyclistes, une grande avancée ont dit Tibéri maire de Paris, Massoni préfet de police et Bailly président de la RATP au MDB Mouvement de Défense de la Bicyclette. Pour ce dernier ce n'est qu'une semi-autorisation puisque cela ne représente que 50% des dits couloirs. Bien qu'ayant obtenu que "verbaliser les cyclistes empruntant les couloirs bus interdits ne sera pas notre priorité" le MDB trouve cette situation confuse et inacceptable.

Intéressant reportage sur Padoue la seconde ville cyclable italienne après Ferrare, avec 25% de déplacements à bicyclette.

Chambéry - Albertville

La Bicyc'lette n°14 été 00

En Savoie la Fête du Vélo s'appelle "Le Printemps du Vélo" : à Albertville, une centaine de cyclistes ont défilé sur une pénétrante qu'ils souhaitent voir aménagée. Le maire, pas rancunier est venu au départ et son adjoint a fait tout le parcours.

Grenoble

ADTC-Infos n° 84, juin 00

L'association s'occupe aussi des transports en commun et dans ce numéro il y a un dossier très fouillé sur les systèmes de transports guidés. Pour le vélo, un article intitulé "une nouvelle façon de rater une zone 30". C'est possible hélas... alors que de confortables rues rectilignes tendent les bras aux automobilistes, piétons et cyclistes sont invités à se partager les trottoirs.

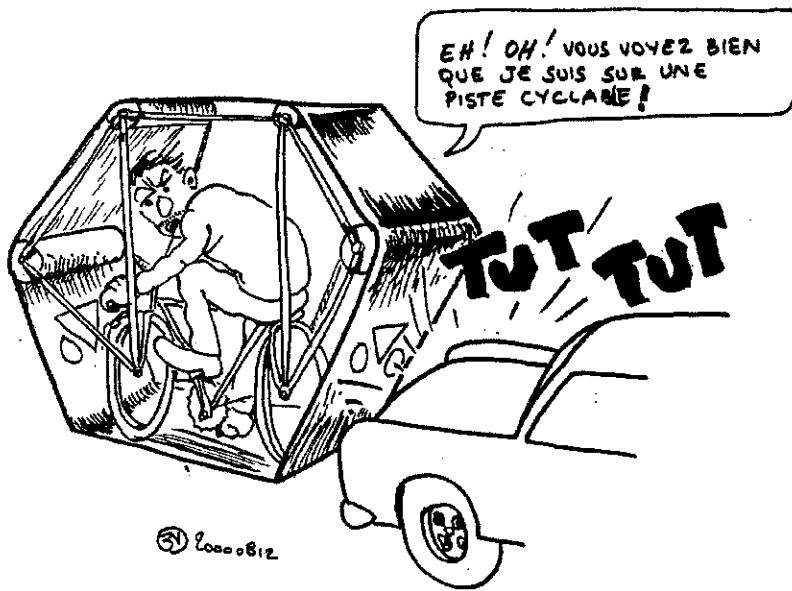
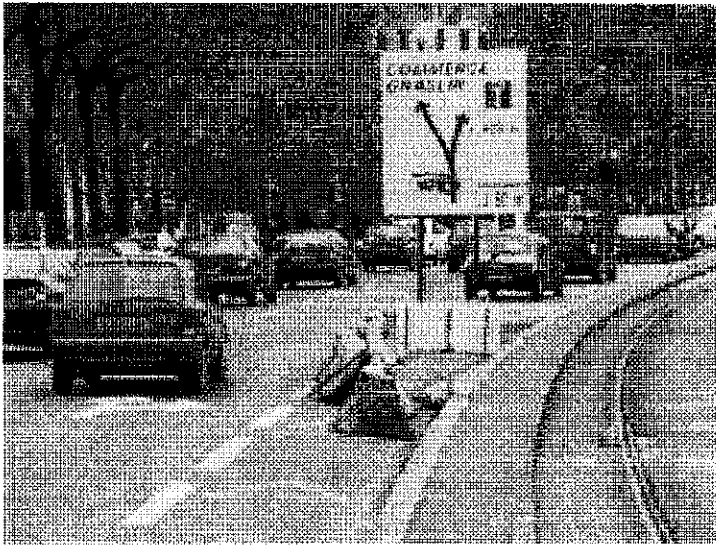
L'auto-partage en quelques chiffres : pour atteindre l'équilibre économique il suffit que 280 abonnés se partagent 11 véhicules pour un abonnement annuel de 1000 F et l'achat d'une part sociale de 4 à 5 000F.

Vélofub

La liste de diffusion de la Fubicy

Pour les connectés à internet, cette liste de diffusion, accessible en s'abonnant sur « <http://www.sorengo.com/sorengo> ». Sur cette liste on trouve actuellement un débat passionnant : La FUBICY et la FNAUT ont fait un communiqué de presse pour protester contre la suppression de la vignette automobile. De nombreux cyclistes ont protesté et les arguments échangés laissent à réfléchir. On retrouve également le débat sur le forum fntv (fr.misc.transport.velo).

B.R.



Vraiment indispensables !

Nous pestons tous au quotidien contre les sans gêne qui stationnent leur gros véhicule à odeur sur NOTRE bande cyclable. Notre action de verbalisation du printemps avait même remporté un certain succès, preuve que le phénomène est visible par tous. Entre les livreurs, les perdus, les bigophoniques, les policiers verbalisants, on ne peut plus faire un trajet chez nous.

Et pourtant ça n'est pas grave. Oui, on peut relativiser car il y a à mon sens encore pire : l'utilisation des bandes cyclables, en toute impunité et pour des durées incomparablement plus longues, par des gens autorisés.

Ceux là installent une grue pour six mois, posent un panneau pour un an, stockent une pelleteuse pour la semaine : dès qu'il se fait des travaux, la bande cyclable devient l'aire de jeu idéale. Entre trottoir et circulation sa situation stratégique aiguise tous les appétits. Avez vous remarqué comme moi une tendance récente à labourer nos espaces réservés pour y enfouir des réseaux ? Téléphone, gaz, électricité, aujourd'hui enterrés, demain à réparer : est ce que ça vaut vraiment la peine de goudronner s'il faut dans six mois tout redéfoncer ?

Bref, on ne saurait plus se passer de ces bandes cyclables si pratiques pour les chantiers. Les voilà devenues **INDISPENSABLES**.

Olivier Flamand

A vélo au long du nouveau tram

On nous

l'a v a i t

promis, le déplacement vélo serait favorisé au long de la nouvelle troisième ligne de tram. Las, les aménageurs de la Sémitan qui ont eu la maîtrise d'œuvre des travaux ne roulent sans doute pas à vélo en ville !

Départ Place Viarme : déjà, on peste contre l'accès par la rue Joseph Caillé : pourquoi devons-nous sauter une bordure pour accéder à la place ? Cette absence de "bateau" confortable nous incite à trouver un cheminement compliqué pour éviter ce saut. Les marquages vélos sur la place sont assez surprenants par leur apparition inopinée et leur couleur blanche pas habituelle à Nantes.

De Viarme à Félix Faure : apparaît le défaut principal de l'itinéraire : les bordures en pierre, côté trottoir comme côté rail sont infranchissables à moins de les prendre perpendiculairement ou d'avoir des pneus tous-terrains. De fait, le vélo se trouve rapidement suivi de près par une voiture qui hésite à monter sur la voie. Au bout de 100 mètres, la voiture double en vous frôlant à moins d'un mètre évidemment.

Au niveau de la station Poitou, ça se corse, il faut passer entre les rails en évitant d'y glisser la roue et donc occuper le milieu de la voie.

Après la station Félix Faure : on pourrait croire qu'une bande cyclable a été prévue, mais il semble que les automobilistes interprètent le marquage au sol comme une zone de stationnement. En prime, les mobylettes du marchand de pizzas, stationnées en travers, bloquent piétons et vélos.

Bd Jean XXIII : une belle bande cyclable délimitée par une ligne de pierre, mais le bitume a du y être posé à la main : cette tôle ondulée nous fait presque regretter les pavés !

Route de Vannes : comme rue du Poitou sur une plus grande distance.

Beauséjour : on aimerait un itinéraire plus tranquille évitant les voitures et passant par la station de bus.

Le trajet dans l'autre sens vers Viarme n'apporte pas de bonne surprise quant au confort.

Il est probable que nombre de cyclistes emprunteront les trottoirs, quand ils ne seront pas bloqués par des stationnements anarchiques et en dérangeant les piétons déjà peu gâtés par l'aménagement. Ou encore, ils se lanceront sur la voie de tram, plus tranquille, craignant cependant de se prendre la roue dans les rails, au grand dam des tramis-nots.

Marc Peroy

Un mort à Nantes :

Cela faisait au moins quatre ans qu'un cycliste n'avait péri à Nantes. Un chauffard a remis le compteur à zéro. C'est douloureux pour nous tous. Voyez le rapport de la cellule sécurité routière de la ville :

"Le jeudi 15 juin 2000 à 3 H 45, rue Paul Bellamy à hauteur du 133, un cycliste circule vers le centre ville dans le couloir bus, autorisé aux cycles. Un VL circulant dans le même sens le percute par l'arrière. Le cycliste est éjecté sur la chaussée et décède sur place (Turc de 67 ans)

Le VL poursuit sa route avec le vélo coincé à l'avant sur une distance de 130 mètres. Le conducteur âgé de 49 ans, est sous état alcoolique (2.69 g/l). Il est écroué.

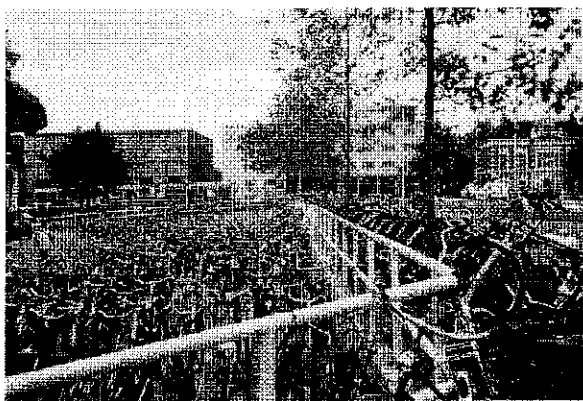
Causes de l'accident : ivresse - non-maîtrise et circulation dans une voie non autorisée (et homicide involontaire)."

Vacances instructives en Hollande

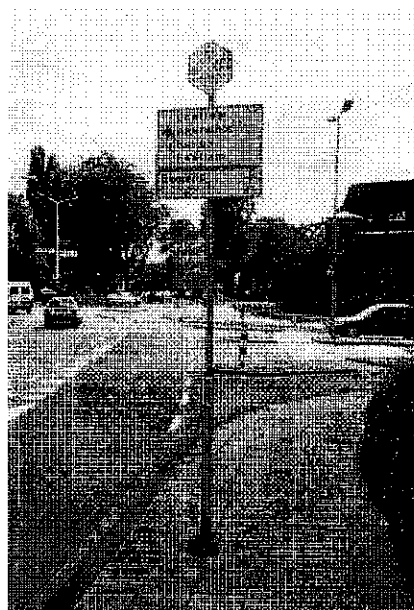
Notre ami Yves et sa petite famille viennent de passer quelques jours dans le plat pays

Lorsque l'on parle de la place du vélo en ville, on évoque très souvent l'exemple des Pays-Bas. Mais qu'en est-il exactement ? Rien ne vaut un voyage sur place pour vérifier. C'est ce que j'ai fait cet été, et le constat est saisissant.

Le premier contact est vraiment impressionnant : des vélos partout ! Petits, grands, d'un noir strict ou peints de couleurs bigarrées, neufs étincelants ou vieux clous rouillés (il y en a beaucoup de cette dernière catégorie!), tandems ou vélos couchés, vous en voyez partout, à toute heure du jour et de la nuit, sur lesquels pédalent tous les Néerlandais :



dais : enfants, parents, grands-parents, petits, grands, jeunes vieux, hommes, femmes. Sur ces vélos on y transporte de tout : des passagers (jeunes filles élégantes en amazone, bébés de quelques mois à peine, enfants assis à l'avant et à l'arrière, handicapés grâce à un



siège spécial fixé à l'avant du vélo), ses courses, un bouquet de fleurs pour son rendez-vous du soir, un fauteuil à roulettes pour son bureau...

Lorsque vous ne les voyez pas circuler, les vélos sont garés. Absolument partout. Tous les supports pouvant servir à attacher les vélos sont utilisés. Les plus impression-

nants sont bien évidemment les parkings devant les gares : des marées de vélos, que l'on peut à peine faire rentrer dans l'objectif de son appareil photo !

Cette première impression passée, j'ai essayé d'y regarder d'un peu plus près, avec l'œil exercé du plassovéliste en vacances. Et j'ai fait plusieurs constatations, qui expliquent en grande partie cette importance du vélo dans les déplacements quotidiens des Néerlandais :

- Les équipements cyclables, sont complets et omniprésents :

- Tout d'abord dans les centres-villes.

Tout ce que l'on peut voir en France de manière éparse, incomplète et inachevée se retrouve de manière dense et complète aux Pays-Bas : réseau cyclable (bandes et pistes cyclables) continu, sens interdits systématiquement autorisés aux vélos, panneaux indicateurs spécifiques pour les itinéraires cyclables avec indications des distances, prise en compte des vélos aux carrefours et aux ronds-points. A noter que des bandes cyclables longent les voitures en stationnement. Cet aménagement, décrié par beaucoup à Nantes, existe couramment aux Pays-Bas.

- Lorsque l'on quitte les centres-villes pour la périphérie, les équipements cyclables sont toujours aussi présents, même si la taille de la voirie automobile s'étoffe (deux fois deux voies). Hors des villes, on trouve également des aménagements cyclables. En effet, des pistes cyclables bi-directionnelles bordent la plupart des routes nationales et départementales néerlandaises. On y retrouve les mêmes fléchages spécifiques aux vélos que ceux qui existent dans les centres-villes.

- le stationnement automobile est maîtrisé :

- Aux abords des petites villes on trouve souvent un ou deux parkings payants pour les visiteurs, le centre-ville étant uniquement réservé aux piétons, aux vélos et au stationnement résidentiel de surface, qui est très limité et réglementé (macarons pour les riverains,...). Aux abords des grandes villes se trouvent des parkings de rabattement, situés près des grandes lignes de transport en commun (les principales villes des Pays Bas ont un réseau de tramway important, au contraire des villes françaises, qui ont supprimé leurs réseaux dans les années 60). C'est le système Park and Ride.

- Dans les centres-villes, qui ne sont pas très grands, la place

de la voiture est limitée : pas de voirie automobile à deux fois deux voies, peu de places de parkings en surface. Les places de parking disponibles en surface sont généralement payantes, et la police veille et verbalise,



même en plein mois d'août ! La seule offre en stationnement importante est constituée de parkings silos ou souterrains, mais les tarifs sont élevés : entre 9 et 12 francs de l'heure. Quant aux plateaux piétonniers, ils sont tous munis de systèmes de contrôle d'accès efficaces (bornes escamotables...)

J'ai fait ce tableau idyllique de la situation au mois d'août, période la plus propice pour la pratique du vélo en ville : le beau temps était de rigueur, les centres-villes désertés d'une partie des voitures qui les occupent le reste de l'année. Mais les recettes nécessaires pour favoriser la pratique du vélo étaient là, sous mes yeux : aménagements cyclables (dans les villes et hors des villes) complets et de qualité, maîtrise du stationnement automobile, existence de réseaux de transports en commun, et surtout : respect mutuel des cyclistes et les automobilistes ! Peut-être le plus important...

Yves Choquet



SORTIE DE PLACE AU VELO LE 21 MAI A CLISSON

Sale temps sur la planète

Lever tôt en ce dimanche 21 mai. Je lève le nez de mon bol de café noir et porte le regard vers la fenêtre. A mon grand étonnement, le peuplier des voisins ploie sous les rafales de vent et la pluie cingle sur les carreaux. Que faire ? J'imagine déjà la valse des coups de fil : "Quel temps fait-il chez toi ?" ; "On y va ou on y va pas ?" ; "On pourrait partir à 12h comme les autres ?" ; "Patientons jusqu'à 8h et on tranchera !".



Amélioration venant de l'ouest

10h : Quinze personnes de tous âges, quelque part entre Saint-Fiacre et Monnières sillonnent le vignoble en s'attendant d'un commun accord en haut des côtes. Mis à part le départ longeant la rive gauche de la Sèvre pour se mettre en jambes, le parcours est plutôt vallonné. Le temps est élément.

LA PETITE REINE

On me surnomme la petite Reine
Je suis toujours une Souveraine
Toute aguichante et bien sereine
Comme une belle huître de Marennes

Telle une monture on me chevauche
Dans un style qui n'est pas gauche
Tous deux complices pour cette embauche
Courte parade qui s'ébauche

En équilibre sur ma selle
Courbant la tête, serrant les aisselles
On a l'allure d'une sarcelle
Vraiment on ne manque pas de sel

Fier comme un bon d'Artagnan
Moi belle comme une rose Meignan
On forme un couple bien craquant
Toujours partant, parfois gagnant

Je suis la fidèle bicyclette
Toujours pimpante, toujours coquette
De nos jours, je fais recette
Et je vous conte fleurette

Pas de picotin, ni de vignette
C'est tout bénéf', c'est du tout net
J'ai un bon coup de gambette
J'ai le tonus d'une starlette

Claude-Jean MOISAN
Fête du vélo - 4 juin 2000

Vent d'Ouest favorable. Direction Clisson en rejoignant Gorges après Monnières.

Chassé-croisé gare de Clisson

12h : Clisson : après un regard rapide à nos compteurs, nous sommes contents de nous asseoir à la terrasse d'un café.

12h 40 : Arrivée du train de Nantes : 10 passovélistes en descendent avec leurs montures.

13h : Départ du train de Clisson vers Nantes : 7 personnes nous quittent. Pour elles la sortie est finie !

18 personnes reprennent la route à la recherche d'un lieu de pique-nique, dont 2 avec des vélos + remorque pour enfants et un étrange attelage...

Le capteur d'énergie solaire

Avez-vous remarqué un cycliste plutôt jeune avec une remorque pas tout à fait comme les autres. Eh oui, il s'agit bien d'un vélo équipé d'une batterie qui capte l'énergie solaire. Le but n'est pas d'éviter l'effort dans les côtes mais d'accumuler de l'énergie pour s'éclairer le soir dans la tente pour les vadrouilles d'été par exemple.

Les guerres picrocholines n'auront pas lieu

Comme tout le monde le sait, la fouace fut l'enjeu des guerres picrocholines selon Rabelais. Nous en avons dévalisé, dès potron-minet une boulangerie dans le quartier de Toutes-Aides. Nous ne pouvons nous empêcher d'en conquérir d'autres à la Haye-Fouassière pour goûter et comparer.

Résultat : les deux sont excellentes, la première étant agrémentée de confitures faites maison.

Quand les enfants sèment les adultes

C'est sous un ciel un peu menaçant mais une chaleur agréable et idéale que nous reprenons la route à 15h00 après un pique-nique à Angreviers. La rive droite de La Sèvre est plus douce : Le Pallet, La Haye-

Fouassière, Vertou...

Nous prenons le parti de nous arrêter souvent pour que le groupe ne se scinde pas. Les plus petits se reposent à tour de rôle dans les remorques. Ils nous étonnent par leur bonne endurance. On reconnaît les enfants habitués (par leurs parents) à faire du vélo régulièrement.

Après l'effort, le réconfort

Le parcours a été concocté par un adhérent cyclotouriste confirmé, connaissant les



routes du département sur le bout des roues. Nous nous sommes finalement retrouvés au local du Club de cyclotourisme vertavien où nous attendaient rafraîchissements et petits gâteaux.

Morale de cette histoire

Avec les avantages offerts par le train + vélo bagage à main (service gratuit), voilà une possibilité de "dimanche sans voiture". Aller en train + retour en vélo ; Vélo à l'aller + retour en train ou vélo + vélo pour ceux qui s'en sentent le courage, aujourd'hui 80 km.

Cependant avec la stimulation du groupe et sachant que nous faisons tous des déplacements régulièrement (même pour des distances modestes) à longueur d'années, 80 km sont à la portée de tous !

A l'année prochaine.

A noter : nous n'avons pas eu d'ennuis techniques, ni de crevaison.

Marie-Annick Girard

La Métropolitaine

Dimanche 2 juillet, je me suis présenté au départ de la Métropolitaine sur le terre-plein de l'Île-Gloriette. Seul membre de Place au Vélo au départ de huit heures. J'ai eu le choix entre quatre itinéraires : le vert, itinéraire dans Nantes de cinq à dix kilomètres ; le bleu, itinéraire de quatre-vingt kilomètres de Nantes à Saint-Nazaire, ville-port dit "le sportif" ; enfin, le parcours rouge de Nantes à Nantes par le bac de la Montagne.

Je n'ai pas voulu présumer de mes forces, et j'ai choisi les 30 km. Ce fut une belle promenade malgré un plantage de ma part : à La Montagne, au lieu de prendre la rue du bac, j'ai continué vers Le Pellerin pour avoir droit à un baptême, la traversée de La Loire sur le bac vers Couéron.

Métropolitaine
3 circuits aux départs
de Nantes et de Saint-Nazaire :

- CIRCUIT FAMILIAL (de 5 à 10 km)
- CIRCUIT DÉCOUVERTE (20 km)
- CIRCUIT SPORTIF (40 km)

Nombreux lots à gagner

Pierre Drier

Choses vues

«Aujourd'hui mardi 23 mai, 11 h 15, je circule sur la bande cyclable du quai de la Fosse, direction Chantenay. Sur la susdite bande, sagement arrêtée avec ses warnings, une camionnette de la ville de Nantes. Que font ses occupants, je me demande ? Ils nettoient un caniveau, réparent un trottoir, effacent un tag ? Que nenni, ils sont au comptoir du café 'la Capitainerie' et boivent un coup tranquillement !

Bon d'accord, ils ont peut-être nettoyé un tag auparavant, mais quand même !

Conclusion : si la ville de Nantes ne montre pas l'exemple, qui le fera ? »

Yves

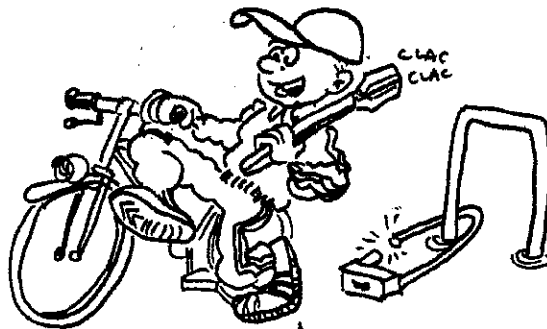
Serions-nous les plus mal lotis à Nantes ?

La société picarde Omniprésence a mis 250 vélos à la disposition des Bordelais. Depuis juin, ces bicyclettes urbaines, conçues et fabriquées par Mercier, avec un grand porte-bagages à l'avant, pourront être em-

pruntées dans 50 points de stationnement à l'aide d'un jeton ou d'une pièce de 10 F (qui sera récupérée).

Après Bordeaux, les villes de Toulouse, Valenciennes, Douai, Arras, Boulogne-Billancourt, Toulon, Avignon, Le Havre, Rouen, Caen, Bourges, Metz, Tourcoing, Roubaix, Issy-les-Moulineaux, Vanne... pourraient bénéficier de ce service. Omniprésence compte mettre au total, 3 000 vélos à la disposition du public 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans plusieurs dizaines de villes françaises. Ce service, totalement gratuit pour l'utilisateur, sera entièrement financé par la publicité. La totalité de la roue arrière est en effet recouverte d'une publicité. (Vélocité N°58 de juillet)

CERTAINES VILLES METTENT LES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE



OH L'AUTRE CELA FAIT LONGTEMPS QUE JE PRATIQUE CELA !

BRÈVES BRÈVES BRÈVES

BRÈVES BRÈ-

- ◆ **Une alliance intelligente entre vélo et transport en commun.** Une première "station service vélos" ouverte par la RATP à la gare RER de Neuilly-Plaisance. Un local en verre de 600 m², à proximité de la gare, peut abriter jusqu'à 200 vélos, en toute sécurité pour un coût modique. Un service de location est également mis à la disposition des voyageurs, soit occasionnellement, soit sous forme d'abonnement. En outre est mise en place une prestation de petite maintenance afin de circuler avec un vélo en bon état de fonctionnement. Ouvert sept jours sur sept, ce parking valorise la multimodalité en proposant un transport de porte à porte. (Trans-Flash mai 2000).
- ◆ **La passerelle de Trignac** sera reconstruite en 2001. Le 30 juin 1999, la flèche non repliée d'un camion-grue circulant sur la RN 171 heurte le tablier central de la passerelle cyclable construite en 1969 reliant Lonce (Montoir de Bretagne) à Trignac et provoque son effondrement. Une mère et sa fille qui s'y promenaient à vélo ont été emportées et écrasées par les blocs de béton. Ce drame avait suscité beaucoup d'émotion dans la région. Après un long débat avec les élus, gendarmes et services compétents, il a été décidé de reconstruire une nouvelle passerelle, un tunnel n'a pas été retenu pour problème d'inondation. La passerelle, très utilisée par de nombreux cyclistes, reliant la Brière aux sites industriels sera reconstruite au même endroit, mais plus haute (5,25 m) avec un tronçon central plus long (30 m) permettant la mise en 2x3 voies de la RN 171 entre Savenay et St Nazaire. Les travaux devraient débuter au printemps 2001 pour un coût évalué à 10 MF. Mise en service en novembre 2001.
- ◆ **DANGER DE MORT.** Une part importante des espaces boisés dans et autour de Paris restera fermée au public à la suite de la tempête de décembre 1999. De même, de nombreuses plages de l'Atlantique, encore polluées par les marées noires, ne seront pas accessibles cet été. On ne peut qu'approuver ces mesures destinées à sauvegarder la santé et la sécurité des usagers, quitte à restreindre leurs déplacements et leurs loisirs. Dans cette logique, je m'attends donc à l'apparition prochaine sur tout le territoire français des panneaux suivants: "Routes et autoroutes de France fermées à la circulation. Accès interdit - danger de mort. 9000 morts ET 200000 blessés en 1999". (Courrier du Monde daté des 9-10 juillet 2000).
- ◆ **Les cyclistes vivent plus longtemps.** Les personnes qui vont au travail à vélo réduisent de moitié les risques de maladies graves ou de mort précoce, selon une enquête de l'université de Copenhague. Cette étude a été réalisée dans les trois dernières décennies auprès de 17 500 hommes et 13 500 femmes de 20 à 93 ans, suivis pendant 14 ans. (Ouest France 4/9/2000).
- ◆ **OCCAS_OCCAS.** Incroyable : l'association a reçu une proposition très alléchante : recevez en prêt pour un an, sans aucun frais de votre part un fourgon 9 places, kilométrage illimité... Mais c'est un espèce de corbillard plein de pub. Ça tente quelqu'un ?
- ◆ **Bitumes d'été.** La ville de Nantes a profité de l'été pour refaire certaines voies. Ainsi, le pont de la Motte-Rouge et les rues Général Buat et Maréchal Joffre, signalés par des adhérents comme difficilement praticable à vélo ont été refaits à l'identique, sans bandes cyclables. Il s'agit pourtant de voies prévues dans le plan des continuités cyclables.

Journées du Patrimoine

Elles auront lieu cette année les samedi 16 et dimanche 17 septembre, organisées par Nantes-Renaissance. Comme chaque année depuis... 1994, l'ANDE proposera des circuits de découverte du patrimoine nantais à bicyclette. Après avoir commenté le patrimoine du XVIII^{ème}, du XIX^{ème}, le patrimoine industriel, les mosaïques, les écoles de la III^{ème} République, nous nous intéresserons cette année à l'architecture et à l'urbanisme à Nantes dans l'entre-deux guerres, autour du style art-déco et des néo-régionalismes. Au menu : l'hôtel de la Duchesse Anne, les archives départementales, le marché de Talensac, le théâtre Apollo...

Les départs se feront uniquement le matin, à 10 heures et 10 heures 30, devant l'hôtel de la Duchesse Anne, place de la Duchesse Anne. **Attention**, pour participer à l'un ou l'autre de ces circuits, il est nécessaire de s'inscrire à l'avance auprès de Nantes Renaissance, au 02.40.48.23.87.



Place au vélo adhère à la



La Bicyc'Lettre N° 23

Foulées du Tram

Marie-Annick voudrait former une équipe pour une participation aux foulées du tram, le dimanche 8 octobre pour 16,5 km. Départ de la place Bellevue à 15 h 00. Pour constituer une équipe Place au vélo, nous devons être 10 au minimum. Déjà 5 volontaires.

Portons haut les couleurs de Place au Vélo ! Inscrivez-vous auprès de Karen.

Plan cyclable de l'agglomération

Nous n'y croyions plus, mais fin juin Place au vélo a été contacté par les techniciens de l'AURAN pour donner un avis sur la maquette qui était en cours de réalisation. Nous nous sommes bien évidemment empressés de faire nos remarques, bien sûr constructives. Et miracle, le plan est sorti en août. Un gros paquet nous a été donné, venez vous servir...



NOUVEAUX HORAIRES POUR LES VISITES...

A compter du 11 septembre 2000, les permanences au local de Place au Vélo seront assurées de 15 à 20 h, le lundi et le jeudi. Pour mieux vous servir.

Sur votre agenda

Lundi 11 septembre : Préparation fête vélo 2001 avec les municipalités intéressées au local à 18h30

Dimanche 17 Septembre : journée du patrimoine : circuits vélos sur le thème de l'urbanisme à Nantes dans l'entre-deux guerres

Lundi 18 septembre : Réunion Place au vélo Manu salle B 20h30

Vendredi 22 septembre : « En ville sans ma voiture »

Dimanche 8 octobre : Foulées du tram (voir ci-dessus)

Lundi 16 octobre : Réunion « Cyclistes Brillez ! » à 18 h au local

Jeudi 26 octobre : Rédaction Bicyc'Lettre N°24, 20 h 30 au local

Lundi 20 novembre : Réunion Place au vélo Manu salle B 20h30

Place au vélo sur internet :

<http://www.multimania.com/placeauvelo>

<http://nantes.fubicy.org>

Forum : fr.misc.transport.velo

Bulletin d'adhésion

et abonnement à la Bicyc'Lettre

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

tél.....

e-mail.....

Membre individuel 50F

Couple ou famille 70F

Date :

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo :
8, rue d'Aouvours 44000 Nantes
tél : 02 40 12 49 73

Ont participé à ce bulletin :

Frédéric Baylot, Xavier Boistuaud, Yves Choquet,
Jacques Clavreul, Pierre Drier, Olivier Flamand,
Marie-Annick Girard, Karen Langevin, Claude-
Jean Moisan, Marc Peroy, Bernard Renou